



**Communiqué de presse**  
**05.04.2011**

## **Quinze mois plus tard, l'UE revient à la table des négociations**

### **L'adhésion à la COTIF peut désormais avoir lieu**

Il s'agit là d'un succès dont on peut attribuer le mérite au travail de médiation de la Suisse. Les « points en suspens », au sujet desquels l'UE, c'est-à-dire la Commission et les Etats membres, avait refusé de donner des explications à l'OTIF 15 mois durant, ont pu être éclaircis en deux heures lors de la première discussion.

« Je me réjouis qu'une solution ait pu être trouvée à tous les points critiques lors de cette médiation préparée et conduite avec le plus grand professionnalisme » a déclaré aujourd'hui à Berne Stefan Schimming, Secrétaire général de l'OTIF. Il est alors d'autant plus difficile de comprendre pourquoi les représentants de l'UE avaient choisi pendant 15 mois la manière forte et essayé d'imposer des textes modifiés unilatéralement en les associant à des menaces de « sanctions internationales » les plus diverses. Le dévouement de tous les participants au seul travail d'optimisation des conditions-cadres dans le secteur ferroviaire sera désormais un facteur déterminant.

Cet accord pourra finalement être scellé, et le mandat pour la signature par l'OTIF émis, lors de l'Assemblée générale extraordinaire de l'OTIF qui aura lieu à Berne les 22 et 23 juin 2011 et dont la convocation avait été décidée en des circonstances bien différentes par le Comité administratif fin novembre 2010.

**L'OTIF en bref**

*L'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) comprend actuellement 46 États membres (Europe, Proche/Moyen-Orient et Afrique du Nord). Le droit uniforme créé par l'OTIF s'applique actuellement aux transports ferroviaires internationaux réalisés sur une infrastructure ferroviaire de 250'000 km et aux transports complémentaires effectués, en trafic marchandises et voyageurs, sur plusieurs milliers de kilomètres, par voie maritime, voies de navigation intérieure et (en trafic intérieur) par la route. Le siège de l'Organisation est à Berne en Suisse.*

*Pour des informations complémentaires : cf. [www.otif.org](http://www.otif.org) – [Informations générales](#)*

**Service de presse :** Katja Bürkholz

Tél. : (+ 41) 31 359 10 30

Courriel : [Media@otif.org](mailto:Media@otif.org)

[www.otif.org](http://www.otif.org) - [Presse](#)